



# Commune de Forel (Lavaux)

Case postale 52 - 1072 Forel (Lavaux)  
021 781 17 17 - greffe@forel.ch

Etablissement ou nom et prénom : .....

Mois / Année : .....

## ANNONCE DE NUITÉES

Conformément au règlement sur la taxe communale de séjour du 16 mai 2008

Nom	Prénom	Date d'arrivée	Date de départ	Nbre de nuitées	Motif d'exonération (voir au verso)	Remarque

Date : ..... Signature : .....

Ce formulaire doit parvenir à l'organe de perception (Administration communale) au plus tard **le 15 du mois suivant**.



# Commune de Forel (Lavaux)

Case postale 52 - 1072 Forel (Lavaux)  
021 781 17 17 - greffe@forel.ch

## MOTIFS D'EXONÉRATION DE LA TAXE DE SÉJOUR (ART. 4 DU RÈGLEMENT)

- a) **Les personnes qui, du point de vue des impôts communaux, sont domiciliées ou en séjour dans la Commune au sens des articles 9 et 14 de la loi du 5 décembre 1956 sur les impôts communaux.**
- b) **Les mineurs.**
- c) **Les personnes indigentes.**
- d) **Les personnes qui séjournent de manière durable dans la Commune pour y fréquenter un établissement public d'instruction, y faire un apprentissage ou y exercer une activité lucrative lorsqu'elles sont domiciliées, selon la lettre a), ailleurs dans le Canton ou ailleurs en Suisse.**
- e) **Les militaires, les personnes incorporées dans la protection civile, les pompiers, la police, lorsqu'ils sont en service commandé.**
- f) **Les ouvriers ou employés lors de déplacements imposés par leur activité.**
- g) **Les élèves des écoles suisses voyageant sous la conduite d'un de leurs maîtres.**